

**Programme d'évaluation du Baccalauréat  
 universitaire ès Sciences en biologie  
 de la 1<sup>e</sup> année - module 1  
 Année académique 2024/2025**

MODULE 1	Crédits ECTS
<b>Sous-module thématique : Sciences de base</b>	
Chimie générale et analytique I	6
Chimie générale et analytique II	4
Chimie organique	6
Introduction à la programmation	1
Mathématiques générales I	3,5
Mathématiques générales II	3,5
Physique générale I	3
<b>Sous-module thématique : Sciences biologiques</b>	
Biochimie générale	3,5
Bases de la biologie cellulaire et Biologie cellulaire végétale	4
Biologie cellulaire et moléculaire	3,5
Biologie des tissus	3
Biologie et société I : Histoire et épistémologie des sciences du vivant	2,5
Diversité du vivant : botanique	6
Diversité du vivant : microbiologie	2,5
Diversité du vivant : zoologie	5
Génétique générale et moléculaire	3

**Évaluation** : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations du sous-module thématique

**Réussite** :

- moyenne pondérée des évaluations du sous-module thématique "sciences de base"  $\geq$  à 4,0 sur 6.0
- moyenne pondérée des évaluations du sous-module thématique "sciences biologiques"  $\geq$  à 4.0 sur 6.0
- pas plus de 2 points négatifs pour les 2 sous-modules thématiques

Selon le Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie approuvé par la Direction de l'UNIL le 22 juin 2021.